

**Réunion publique du Conseil de quartier Porte des Lilas
Le mardi 13 mars 2012 aux Archives de Paris, 18 boulevard Sérurier**

Réunion animée par Sergio TINTI, Délégué du Maire pour le quartier Porte des Lilas.

Projet de réhabilitation du foyer de Romainville

En présence de Messaouda CHARUEL (adjoite au Maire des affaires sociales et de l'enfance en danger) et de Sylvie BERGER-BOST (directrice des Programmes de l'AFTAM).

La Ville de Paris a décidé de reprendre en 2005 la conduite du plan de réhabilitation et d'humanisation des foyers de travailleurs migrants jusqu'alors piloté par l'État.

Quarante-six foyers de travailleurs migrants sont présents dans différents quartiers parisiens pour un total de 8700 lits.

Ces foyers, construits pour la plupart dans les années 70, sont en majorité vétustes et n'offrent pas les conditions de vie auxquelles peuvent légitimement aspirer leurs résidents. Vingt-cinq foyers, identifiés comme prioritaires, doivent faire l'objet d'une réhabilitation pour donner à chacun des conditions de vie dignes au sein d'un logement individuel et autonome.

Le plan de réhabilitation et d'humanisation de ces foyers constitue aussi l'occasion d'amplifier le volet social, économique et culturel à destination des résidents (accompagnement social notamment par l'accès aux droits, l'alphabétisation, le co-développement, la prévention santé, etc.) et surtout d'intégrer totalement les foyers à la vie des quartiers auxquels ils appartiennent.

Le foyer Romainville situé au 48/50 rue de Romainville, est le prochain foyer des travailleurs migrants qui sera réhabilité dans le 19e.

L'Aftam n'est pas la propriétaire de ce foyer, le propriétaire est Emmaüs Habitat. Elle sera assistante de maîtrise d'ouvrage et c'est pour cela qu'elle a aidé Emmaüs à faire le projet de réhabilitation.

Objectifs généraux du projet sont :

- Répondre aux objectifs du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants ;
 - autonomisation des logements ;
 - amélioration des surfaces et du confort ;
- Respect du plan climat parisien : 50 KwHa/m²/an ;
- Revalorisation du site et de son environnement ;
 - changement d'image de la résidence et de la rue ;
 - intégration dans l'environnement.

Aujourd'hui, le foyer Romainville est un foyer de chambres à lits multiples. Il possède 13 chambres à 1 lit (11,4m²) ; 2 chambres à 2 lits (21,6m²) ; 53 chambres à 3 lits (27m²) avec un total de 68 chambres et 176 lits.

La future résidence, après la réhabilitation, aura 151 logements autonomes qui seront entre 18 et 24m² chacun.

La réhabilitation se fera en quatre phases d'opération. Dans un premier temps, il y aura la démolition du local de la CCDA (communauté chrétienne des africains) pour ensuite, dans une deuxième phase, passer à la construction de 40 logements qui hébergeront, temporairement, deux personnes par chambre, soit 80 résidents du foyer.

Les autres habitants du foyer seront logés dans différentes résidences à Paris et dans sa région. Dans la phase 3 du projet, le foyer sera démoli. Pour la phase 4, il s'agit de la construction du bâtiment et ses 111 logements.

Après la réhabilitation, les trois activités exercées dans ce bâtiment : résidence, épicerie sociale (qui sera gérée par une association) et local CCDA auront des entrées distinctes, c'est qui permettra une différenciation des activités.

L'investissement de la réhabilitation est d'environ 12 millions d'euros, dont 7,9 millions en travaux.

La Ville de Paris subventionne à hauteur de 62% ; 31% seront financés à travers un prêt à bas intérêt fait à l'Action Logement ; un second prêt à la Caisses des dépôts financera 5% et le restant avec des fonds propres d'Emmaüs Habitat.

Le calendrier préliminaire du projet de réhabilitation est le suivant :

Dépôt du permis de construire	-	2 ^e trimestre 2012
Déménagement CCDA	-	début 2013
1 ^{ère} phase démolition	-	2 ^e trimestre 2013
1 ^{ère} phase construction cour	-	3 ^e trimestre 2013
Déménagement résidents	-	2 ^e trimestre 2014
Démolition/construction rue	-	3 ^e trimestre 2014

La durée prévisionnelle du chantier comprenant les déménagements est de 36 mois pour une mise en service début 2015.

Questions :

1) Après la réhabilitation, le foyer accueillera-t-il de nouveaux habitants ?

La priorité est d'accueillir les anciens habitants qui doivent revenir au foyer Romainville après la fin des travaux.

2) Les résidents du foyer, sont-ils des habitants pérennes ?

Il y a des résidents habitant au foyer depuis longtemps. S'ils le veulent, ils peuvent faire de demandes pour accéder aux logements sociaux. Il y a des résidents qui seront relogés dans des HLM parce que leur demande sera acceptée. Pendant la phase de démolition et reconstruction, les résidents seront relogés dans différents résidences et foyers dans le grand Paris, mais il y aura ceux qui réussiront à avoir accès aux HLM.

3) Les habitants du foyer n'ont pas accès au logement social. Il y a des habitants qui ont fait des demandes depuis 10 ans. C'est pour cette raison qu'ils restent dans le foyer, ce n'est pas toujours un choix. Nous avons envie d'avoir une maison, un appartement autonome, mais il est très difficile d'en avoir.

La question du logement est un vrai souci en France. Il est vrai que les gens qui sont déjà logés ne sont pas prioritaires. La priorité est pour ceux qui sont dehors. C'est malheureux, mais c'est la vérité. Seulement dans le 19e, nous avons 10 000 demandes de logements sociaux, il est impossible de répondre à toutes.

4) Quel sera le montant des loyers de futures chambres autonomes ?

Au foyer nous ne parlons pas de loyer mais de redevance, parce que toutes les charges sont incluses dans ce prix : chauffage, électricité, eau, ménage des parties communes.

Aujourd'hui, une chambre avec un lit coûte 291 euros ; un lit dans une chambre avec 2 lits coûte 235 euros/lit et un lit dans une chambre avec 3 lits coûte 205 euros/lit.

Après la réhabilitation, la chambre de 20m² coûtera 527 euros et la chambre de 18m² coûtera 405 euros.

Il faut savoir que les résidents du foyer ont des allocations (APL) qui paient une grosse partie de leurs redevances, ils reçoivent et recevront des aides pour les payer.

5) Comment comptez-vous empêcher les sous location des chambres ?

Ce sont les administrateurs qui seront en charge de gérer le fonctionnement de la nouvelle résidence. A l'arrivée, les résidents signent un contrat de résidence où il y a des articles qui donnent les obligations et droits de chacun. Les résidents peuvent héberger un tiers mais il existe des règles à suivre. La sous occupation, la sous location n'est pas une constante. Avec la réhabilitation, les logements seront individuels et plus confortables, cela va permettre aux habitants de mieux gérer leur espace et empêcher les irrégularités dans l'occupation.

6) Les voisins souffrent beaucoup des bruits générés par le foyer. Comment a été conçue l'insonorisation des locaux ?

La majorité des bruits générés provient de la chapelle de la CCDA qui reçoit des fêtes et des manifestations de la communauté local. Ce n'est pas forcément les résidents du foyer qui produisent les nuisances sonores. Les résidents ont même institué des amendes internes pour empêcher les excès parce que les bruits gênent les voisins mais aussi les autres résidents. Cependant, il est vrai que ce n'est pas évident de gérer 200 habitants. De toute façon, après la réhabilitation le local CCDA sera insonorisée.

7) Pourquoi il y a-t-il une chapelle dans cette résidence ? Le profil de résidents a changé, pourquoi ne pas construire un espace pour la prière musulmane ?

La chapelle existe parce qu'il y a un historique, le foyer appartenait à l'église catholique. Ils sont encore propriétaires d'une parcelle du bâtiment et c'est pour cela que nous maintenons la chapelle. Une résidence sociale n'a pas vocation à offrir une salle de prière. Nous sommes dans un Etat laïque et libre, chacun peut pratiquer la religion qu'il souhaite et il existe des endroits destinés à cela.

8) Pourquoi les demandes des résidents qui ont participé au comité de pilotage n'ont pas été prise en compte ?

Nous avons pris en compte beaucoup de remarques et suggestions des résidents, mais il n'est pas possible de tout réaliser, soit pour des questions budgétaires,

architecturales ou vocationnelles. Mais tout n'est pas finalisé, il y a des éléments qui peuvent encore être discutés.

Bilan de la ZAC (zone d'aménagement concerté) de la Porte des Lilas

En présence d'Anne Maïkovsky (directrice de l'aménagement de la SEMAVIP)

La ZAC de la Porte des Lilas s'est achevée en décembre 2011, mais elle continuera du côté du 20^e arrondissement.

Les dates clés de l'historique de la ZAC :

1993 - création de la ZAC

2000 - décision de couvrir le périphérique pour atténuer les nuisances sonores: signature du contrat de plan Etat/Région

2003 - modification du programme de la ZAC. Extension du mandat de la Semavip à la maîtrise d'ouvrage des espaces situés sur la dalle de couverture

2005 - lancement des travaux de couverture par la Ville de Paris

2006 - livraison de la cité universitaire et de l'EHPAD

2007 - livraison des couvertures du périphérique et lancement des travaux d'aménagement

2009 - livraison des 3 premiers programmes de bureaux et commerces, des tennis, de l'espace cirque et de la place maquis du Vercors

2010 - inauguration du jardin Serge Gainsbourg et livraison de l'unité de viabilité hivernale

2011 - chantier du cinéma. Fin de la concession d'aménagement de la ZAC Porte des Lilas le 31 décembre.

L'aménagement de cet espace public avait comme objectif d'établir à nouveau un lien entre Paris et les communes voisines : Pré-Saint-Gervais, Les Lilas et Bagnolet.

Cela a été pensé en travaillant quatre points principaux, à savoir :

- Aménagement des espaces créés sur les dalles de couverture du périphérique ;
- Requalification des espaces publics existants et création d'équipements structurant entre Paris et les communes voisines ;
- Retrouver la ceinture verte et les vues lointaines sur le grand paysage ;
- Réorganisation des transports en commun (bus, métro, tramway) et les circuits piétons et vélos.

Les programmes immobiliers insérés dans l'aménagement visaient à établir un meilleur équilibre entre l'emploi, le logement et les équipements. Pour cela, il y a été créé un nouveau pôle de développement économique à l'Est de Paris ; la recomposition et la création d'équipements dédiés aux activités sportives, ludiques et culturelles ; la recomposition des Services urbains de la ville de Paris et la création de logements sociaux.

La résidence Océane - EHPAD de 106 lits - et la résidence universitaire Lila - résidence de 268 étudiants - sont les logements sociaux créés pendant la ZAC Porte des Lilas.

Le secteur a reçu des commerces de destination (habillement, jouets, etc) plus que des commerces de proximité, comme le souhaitent les habitants.

Les travaux de construction de l'hôtel doivent débiter dès cet été et une bibliothèque est prévue pour la prochaine mandature.

En septembre, il sera organisé une réunion publique dans le 20e arrondissement pour la présentation du projet de l'aménagement du secteur Paul Meurice. Le Conseil de quartier Porte des Lilas y sera invité.

Questions :

1) Pourquoi ne pas lancer une discussion sur quelle bibliothèque souhaitons-nous pour notre quartier ? Nous pourrions commencer à discuter un avant projet.

La construction de la bibliothèque se fera dans la prochaine mandature parce qu'il n'y a pas de budget engagé pour ce mandat. Rien n'empêche que les habitants s'organisent pour commencer à discuter de la bibliothèque du quartier.

Le Maire du 19e a déposé un vœu au Conseil de Paris, en novembre 2011, pour que la bibliothèque soit construite en 2014, il existe un engagement politique du Maire de l'arrondissement.

2) Y aura t-il un concours d'architecture pour le projet de construction de la bibliothèque ?

La Semavip ne sera pas le maître d'ouvrage de ce projet. C'est la ville de Paris qui sera en charge du projet mais la plupart des projets de la Ville passent par un concours d'architecture.

<p align="center">Présentation de l'exposition «Joseph Zobel : Le cœur en Martinique et les pieds en Cévennes »</p>
--

En présence de Patricia THIERY (Organisatrice de l'exposition)

Hommage à l'écrivain Joseph ZOBEL

En 2011, année qui a célébré les Outre-mer français, est née le projet de rendre hommage à l'écrivain martiniquais Joseph ZOBEL (1915/2006), auteur notamment du roman La Rue Cases nègres. L'ensemble de son œuvre littéraire avait été distingué par le Grand Prix du Livre Insulaire, en 2002.

L'objectif de l'hommage est de permettre au public de (re)découvrir l'œuvre de cet auteur qui, au-delà de son enfance dans la Martinique coloniale et la fin de sa vie dans les Cévennes, a abordé des thèmes universels que chacun(e) peut s'approprier : la dénonciation de l'exploitation, l'ascension sociale par la réussite scolaire, l'amour de la nature et le souci de sa protection, la quête de la beauté dans sa vie et son œuvre.

Par-delà la rencontre avec le grand public, le souhait est également de susciter un nouvel intérêt de la part des spécialistes en littérature, biographes et chercheurs, afin qu'ils restituent toute sa valeur à l'œuvre de Joseph Zobel.

L'exposition Joseph Zobel, le cœur en Martinique et les pieds en Cévennes, à travers 28 panneaux, permet de découvrir :

Le parcours de cet homme : son enfance près d'une plantation de canne à sucre en Martinique, son arrivée à Paris après-guerre, l'expérience de l'enseignement et de

la radio au Sénégal, le nouvel enracinement dans les Cévennes ; région qui a inspiré ses dernières publications et ses autres créations.

Son écriture évoluant de la réflexion sur la dignité humaine à l'amour de la poésie et de la nature.

La diversité de sa création et sa quête de la beauté : Joseph ZOBEL était écrivain (romans, nouvelles, poésie) mais il s'exprimait également à travers le dessin, l'aquarelle, la sculpture, la poterie et était maître en Ikebana Ohara (art floral japonais).

Programmation de l'exposition :

- La Maison de Martinique : du 21 mai au 1er juin 2012. Soirée-rencontre le mardi 22 mai en nocturne (horaire et intervenants à confirmer) - 2 rue des Moulins 75001 PARIS (métro Palais Royal ou Pyramides). Tél 01 44 77 86 00 / 06 85 06 75 67
- Mairie d'Anduze : du 7 au 22 juillet 2012. Soirée-événement le samedi 7 juillet à 18h30. Rez-de-chaussée des Casernes, salle Ugolin - 2 plan de Brie 30140 ANDUZE. Tél 04 66 61 98 17
- 14ème Salon international du livre insulaire d'Ouessant : du 17 au 21 août 2012. Vernissage le vendredi 17 août à 16h. Gymnase Mezareun. 29242 ILE D'OUessant

Contact : passionspartagees@yahoo.com

Sites : <http://zobel.potomitan.info/index.php>

Facebook : Joseph Zobel site officiel

La vie du quartier

➤ Groupe de travail Traverse de la rue Belleville :

Les Conseils de quartier Belleville, Pelleport-Saint Fargeau (20e) et Bas-Belleville, Buttes-Chaumont, Place des Fêtes et Porte des Lilas (19e) ainsi que des membres des Conseil des Anciens du 19e ont constitué un groupe de travail afin de faire aboutir le projet de création d'une ligne de bus de quartier, une Traverse, autour d'un axe principal, la rue de Belleville.

Il existe une pétition qui recueille des signatures pour soutenir le projet, elle est à disposition des citoyens qui souhaitent participer.

Des courriers ont été envoyés à la ville de Paris, à la RATP et au STIF. Les réponses informent qu'une traverse a un coût annuel de fonctionnement de 1,5 million d'euros et que par mandature, il est possible d'instaurer au maximum deux traverses dans Paris. Nous savons que la Ville, en lien avec le STIF et la RATP, étudie la possibilité de faire évoluer le réseau de bus existant à Paris et que les difficultés rencontrées dans le secteur seront prises en compte.

Le délai de mise en oeuvre d'une traverse est de l'ordre de 3 ans.

➤ Lancement d'un groupe de travail sur les décorations de murs aveugles du quartier :

L'idée est d'embellir le quartier en travaillant les murs aveugles. Il est nécessaire de chercher des partenaires : la Ville, les bailleurs, les habitants, les associations.

Les intéressés doivent prendre contact avec les membres du groupe d'animation du Conseil de quartier Porte des Lilas.

➤ Pétition pour la réhabilitation du terrain de sport boulevard Sérurier :
L'association les Jeunes des Lilas lancera une pétition qui a pour objectif de demander la réhabilitation du terrain de sport qui se situe au boulevard Sérurier, à côté des Archives de Paris.

➤ Calendrier des animations du quartier :

- Débat « La prohibition des stupéfiants : parlons-en ! »
Mercredi 28 mars à 19h30
MJC - rue du Borrégo
- Sortie « A la découverte de la République »
Samedi 14 avril à 13h45
Visite du Sénat ouverte aux habitants du quartier
- Fête de la Nature
Samedi 12 mai
Parc Serge Gainsbourg
Animations pour les enfants
- Journée des Jeunes Lilas
Mi-mai
Visite du jardin d'Acclimation
- Serge Gainsbourg à l'honneur
Samedi 16 juin à 13h
Parc Serge Gainsbourg
Animations artistiques et buffet
- Quartier en fête plutôt qu'en feu
Vendredi 13 juillet à 20h
Angle Haxo-Belleville
Animation musicale et buffet